



Extrait du Club Taurin Joseph Peyré

<http://www.clubtaurinpau.com/spip.php?article420>

Excellent article de Vincent Coste dans Midi Libre lundi

- On aime !

-



Date de mise en ligne : mardi 16 septembre 2008

Copyright © Club Taurin Joseph Peyré

- Tous droits réservés

Du Pays basque à la Camargue, la corrida a passé un bel été

Une feria nîmoise de Pentecôte record (95 980 spectateurs payants, selon le site des arènes), une feria de Dax à guichets fermés, des enfants de moins de 16 ans qui ont pu y assister, des toreros français en vogue... Après un été 2007 houleux, la France taurine vit en 2008 une saison de félicité. Certes les "anti" n'ont pas rendu les armes, dans les régions de tradition notamment (ils étaient 600 à manifester samedi à Nîmes, un succès pour eux), mais leurs actions n'ont pas rencontré le même écho. Mieux, après un sondage Midi Libre paru en 2007 qui indiquait que 50 % des Français était contre l'interdiction de la corrida, voici quelques semaines une enquête de VSD enfonçait le clou : cette fois, ce sont 67 % des Français qui répondaient non à cette même question.

En cet été 2008 finissant, c'est toujours plein soleil sur la tauromachie en France. Car ces derniers mois, de nombreux signaux sont passés au vert, la preuve par de multiples exemples. Partout, ou presque, on constate des arènes majoritairement pleines. Des toreros français restent confortablement installés au sommet de la hiérarchie des meilleurs matadors en activité. Ce qui relève aujourd'hui de la plus absolue des normalités semblait confiner à une science-fiction délirante, quand on osait seulement l'envisager, il n'y a pas plus tard qu'une petite décennie. On a même vu un trio international de toreros (l'Espagnol Ponce, le Colombien Rincon, le Français Castella) invité au Parlement européen à Bruxelles pour parler tauromachie. Un Parlement qui, l'an passé, a officiellement affirmé par ailleurs qu'il n'entendait pas s'immiscer dans les affaires de tradition régionale, tauromachie comprise, ayant quand même bien d'autres chats à fouetter.

Dans le même ordre d'idée, on a pu également observer des menaces des opposants à la corrida en France s'éloigner ou s'éteindre. Il en est allé ainsi avec les Rencontres Animal et société, pilotées pendant quatre mois par le ministère de l'Agriculture, et dont les conclusions ont été rendues le 8 juillet dernier, avec l'annonce d'une panoplie de mesures dont l'élaboration, d'ici la fin de l'année d'une « charte nationale des relations avec l'animal ». Et pour les aficionados et tous les professionnels de la tauromachie, pour les élus des villes taurines et tous ceux qui vivent ou profitent de l'économie générée par les corridas et les ferias, les nouvelles s'étaient avérées des plus rassurantes. Pour résumer lapidairement, en France, pour la corrida, rien ne bougera. Rien et surtout pas cette mesure d'interdiction pour les mineurs de se rendre aux arènes, très ardemment souhaitée par les associations anticorridas mais in fine non retenue dans les conclusions de ces Rencontres.

Il s'agissait pourtant d'une revendication sur laquelle ces associations ont surfé toute l'année, concentrant leurs actions sur cette idée forte, suite à un été 2007 au cours duquel elles avaient multiplié les initiatives. Initiatives largement relayées dans le cadre d'une couverture médiatique soutenue. La Société Protectrice des Animaux (SPA) avait d'ailleurs exprimé sa « grande déception » après les Rencontres, qui ont débouché, selon elle, sur « des mesurette ». « Pour la corrida, on attendait a minima une interdiction aux mineurs. Mais la mesure annoncée se résume à " promouvoir les bonnes pratiques " dans les jeux taurins », avait-elle assuré. « Ces mesures permettront de mettre un terme aux calomnies proférées par les associations anti-taurines », s'était a contrario félicité l'Observatoire des cultures taurines, particulièrement satisfait que « la mesure d'interdiction pour les mineurs de se rendre aux arènes n'ait pas été retenue ».

C'est aussi pour cela que les "anti" ont cristallisé cet été leurs offensives sur le cas Michelito. Mais d'abord empêché, l'enfant torero a bien fini par toréer en France, dans trois arènes différentes. Comme s'il était dit que rien n'entraverait, en cet été 2008 radieux et dans les régions de tradition, le succès de la tauromachie. De Pays basque en pays d'Arles, ainsi que la loi française l'autorise.

Excellent article de Vincent Coste dans Midi Libre lundi

Retrouvez les compte-rendus de la féria d'Arles, les cartels de la féria des Vendanges à Nîmes et toute l'actualité taumachique sur Midi Toro

Vincent COSTE